



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 24	Séance du 15 décembre 2025
Conseillers présents : 18	
Votants : 22	
Date de la convocation : 9 décembre 2025	
Delib20251010	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. Jean-Marie GUILLEMIN, Mme Sophie OBLIN-POMMIER, M. Didier LIZORET,
Mme Fabienne MOREL, M. Mustapha MZARI-ROSSI, M. Pierre JUNQUA,
Mme Isabelle GERME, Mme Claude FRÉMIN, M. Philippe BERARDI,
M. Bertrand LANGRAND, Mme Anne-Marie ARANDA, M. Hervé ROSE,
Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, Mme Rachel LOPEZ, M. Valéry DELAGE,
M. Jérôme PIERRE, M. Damien GUINEHEUX, Mme Aurélie BARRÉ-RIBET.

Pouvoirs :

Mme Pascale BOURSIN à M. Jean-Marie GUILLEMIN
M. Laurent EUDE à M. Hervé ROSE
M. Francis MÉNARD à M. Pierre JUNQUA
Mme Véronique LEVILLAIN à Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS

Absents excusés :

Mme Ymen FARHAT
M. Florent ANDRÉ.

Secrétaire :

Mme Rachel LOPEZ désignée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Delib20251010

OBJET : Information dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal à Monsieur le Maire (article L2122-22 du code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire indique à ses collègues que dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil Municipal du 25 mai 2020 et du 27 juin 2022, il a :

Au titre de la délégation n°4 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

- signé les marchés suivants :

Nom du Tiers	Objet	Date	Montant TTC
ALTRAD COLLECTIVITES	2 STANDS 3*3 (2 OSSATURES 3*3 + 2 BACHE DE TOIT + 6 BACHES DE MUR PLEIN + 2 BACHES AVEC PORTE)	26/11/2025	1 896,00 €
Total ALTRAD COLLECTIVITES			1 896,00 €
COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER	FONDS DE CONCOURS POUR LA REALISATION LIAISON DOUCE COMBE MARTIN	26/11/2025	64 502,00 €
Total COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER			64 502,00 €
GEORGES	VETEMENTS DE TRAVAIL POUR LES ECOLES ET L'INTENDANCE	13/11/2025	1 933,08 €
Total GEORGES			1 933,08 €
LOCA-DIN	2 TENTES CITY COTTAGE 5M*6M + 6 TENTES GARDEN COTTAGE WALTER 5*5M + RAMPE + PARQUET P/FETE EN FAMIL	02/12/2025	4 266,00 €
Total LOCA-DIN			4 266,00 €
MAJUSCULE LIBRAIRIE DU MANOIR	DESTRUCTEUR OPTIMUM + PERFORELIEUR + CISAILLE PRIMAIRE VALLEE + TRICYCLES BUREAU PROFESSEUR AVEC CAI FOURNITURES SCOLAIRES MATERNELLE DES DRAKKARS MS-GS MITRE	26/11/2025	1 787,00 €
Total MAJUSCULE LIBRAIRIE DU MANOIR			1 965,80 €
SA MANUTAN COLLECTIVITES	3 BOITES A LIVRES SUR PIEDS	26/11/2025	2 775,30 €
Total SA MANUTAN COLLECTIVITES			2 775,30 €
SARL AMFIE 14	ENTRETIEN ANNUEL SUR PORTES SECTIONNELLES ATELIERS REPLACEMENT COFFRET DE COMMANDE PORTE SECTIONNELLE ATELIERS	01/12/2025	615,60 €
Total SARL AMFIE 14			540,00 €
			1 155,60 €

SAS RIVOLIER	3 CAMERAS PIETONS POUR LA POLICE	26/11/2025	3 483,00 €
Total SAS RIVOLIER			3 483,00 €
SAS SIGNATURE	PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR LES ABRIS VELOS	04/12/2025	3 355,20 €
Total SAS SIGNATURE			3 355,20 €
THEATRE DU CHAMP EXQUIS	3 REPRESENTATIONS DE FIDJI 24/03 ET 25/03/2026 MEDIATHEQUE	05/12/2025	2 429,36 €
Total THEATRE DU CHAMP EXQUIS			2 429,36 €
VALLOIS	ARRACHAGE D'ARBUSTE ET TERRASSEMENT EN DEBLAIS BLD COMBE MARTIN	03/12/2025	1 534,32 €
Total VALLOIS			1 534,32 €

Au titre de la délégation n°8 : prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

- délivré une concession de 30 ans,
- délivré une concession de 50 ans,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de ces décisions.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 16 décembre 2025

Le Maire,



Jean-Marie GUILLEMIN